

**RENCONTRE DES JEUNES FRANCOPHONES :**  
**AMBASSADEURS DE LA FRANCOPHONIE**

**Le 23 mars 2017 à l'hôtel de Région Auvergne Rhône Alpes**

*Texte des étudiants du CIEDEL, présenté par Nathalie RAKOTOMALALA, préparé avec Pierre KONE et Anjelo Maindelson JOSEPH, et l'appui de Catherine DELHAYE.*

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de représenter les étudiants du Centre International d'Etudes pour le Développement local ou CIEDEL devant vous ce soir. Des étudiants, qui en fait, sont des professionnels issus de 15 pays : la France, mais aussi l'Afrique francophone, l'Amérique latine, les Caraïbes, et qui sont venus se former aux métiers du développement local à Lyon pendant 1 an.

Nous proposons de dire quelques mots sur « Economie et entrepreneuriat », sous l'angle du développement des territoires et du rôle des Collectivités.

Le développement économique est une préoccupation permanente et un énorme défi à relever dans un contexte international et local difficile que vous connaissez bien.

Pour nous, le premier enjeu est la création d'emploi, particulièrement pour les jeunes. En effet, selon l'UNESCO, au début de l'année 2012, les **moins de 30 ans** représentent **plus de la moitié** de la population mondiale. Et **90 %** d'entre eux vivent dans les pays émergents et en voie de développement, notamment au Moyen-Orient et en Afrique. Ces chiffres énormes nous donnent une idée des défis à relever. Et l'on peut craindre qu'à défaut de réponses concrètes et à la hauteur des enjeux, des générations de jeunes sans avenir soient conduites à prendre les chemins du désespoir : décrochage de leur société, migration, activités illicites, voire radicalisation. Des mesures s'imposent car les jeunes sont « le futur » du monde. De ce fait, ils doivent être inclus dans toutes les initiatives de développement.

Le 2<sup>e</sup> enjeu est lié au fait que quand nous parlons de développement économique, nous devons dorénavant nous inscrire dans le développement durable et les 17 Objectifs de Développement Durables qui constituent l'agenda international d'ici 2030.

Au cours des deux dernières décennies, selon la Banque Mondiale, la croissance économique a permis à plus de **660 millions d'individus** de **sortir de la pauvreté** et **amélioré le revenu** de plusieurs autres millions. Mais, trop souvent, elle s'accompagne d'effets négatifs sur l'environnement et sur les populations pauvres.

Par exemple, l'utilisation des combustibles fossiles a favorisé une croissance rapide pendant des décennies, mais a également de graves conséquences : aujourd'hui, le changement climatique risque d'annuler des décennies de développement.

Parallèlement, cette croissance n'a pas profité à des centaines de millions de laissés-pour-compte : **1,2 milliard de personnes** n'ont pas encore accès à l'électricité, **870 millions** souffrent de malnutrition et **780 millions** ne disposent toujours pas d'eau potable.

Dans ce sens, notre défi commun est d'inventer des modèles de développement économique respectueux de la personne humaine et des écosystèmes. Les préoccupations environnementales et de justice sociale doivent être intégrées dans les processus de développement économique.

Dans des territoires en perpétuelle évolution, nous avons la conviction que :

Le développement économique est avant tout l'affaire de ceux qui agissent comme entrepreneurs, quelle que soit l'échelle de leur activité et le secteur. Du petit agriculteur à la PME, en passant par les commerçants, les artisans, les services, et même le secteur informel, à tous niveaux ils déploient chaque jour des trésors d'inventivité. Et en tant que manager de leur territoire, les collectivités territoriales ont un rôle clef à jouer pour soutenir les initiatives de ces entrepreneurs.

Sur les territoires, on sait tous que de nombreuses contraintes existent, mais il y a aussi de nombreuses ressources : des dynamiques, des savoir-faire, des hommes et des femmes qui entreprennent, des organisations qui portent des projets collectifs ou structurent des filières, des acteurs d'appui qui apportent des compétences et des moyens, parmi lesquelles bien sûr les relations de coopération entre collectivités. La valorisation de ces ressources associée à une dynamique d'acteurs autour d'un projet de territoire commun peut impulser le développement économique d'un territoire.

Nous avons souhaité illustrer notre propos avec **3 exemples concrets** que nous avons vécus :

**A Madagascar**, dans un programme de développement économique dans lequel je travaille, ce sont les Régions qui sont les maîtres d'ouvrage. Dans la région de Vakinankaratra, une des zones d'intervention du programme, pour renforcer la filière blé, le Chef de Région, avec l'appui du programme, a réussi à faire travailler ensemble la direction régionale du développement agricole, un centre de recherche agricole, les producteurs, les fournisseurs d'intrants, les collecteurs et l'entreprise de transformation. Dans les 2 autres régions, les Collectivités ont travaillé pour la promotion des filières miel, arachide, et haricot blanc selon ce même schéma. Pour sa part, l'Etat a appuyé les Collectivités dans les opérations de sécurisation foncière. Les revenus d'environ 2500 ménages ont été ainsi améliorés.

**Au Mali**, grâce à l'adaptation locale de la Politique Nationale Genre, dans la région de Ségou, les femmes ont pris conscience de leur rôle socio-économique. Non seulement elles s'organisent pour mener des activités agricoles dont : la riziculture, le maraichage et le petit commerce, mais en outre elles participent davantage aux instances de décision publique.

Il est sûr que ce potentiel économique des femmes peut être amélioré en favorisant leur accès au microcrédit et en promouvant la scolarisation des filles.

**En Haïti**, après le séisme de 2010, un Programme d'appui à la reconstruction et à l'aménagement de quartiers (PARAQ) a été mis en œuvre à Port-au-Prince et Petit-Goâve. Ce programme a facilité le retour des populations déplacées dans leur quartier d'origine en cohérence avec la politique nationale du logement, de l'habitat et du développement urbain. Et il l'a fait de manière intelligente en mettant l'accent sur le renforcement de la filière construction et l'appui aux entreprises de construction. Tout cela est couronné par la création de 60 entreprises.

Nous avons choisi ces exemples parce qu'ils montrent que les Collectivités ont et peuvent jouer un rôle essentiel pour le développement économique. Elles peuvent l'assurer de plusieurs manières :

- en soutenant les dynamiques entrepreneuriales
- en soutenant la professionnalisation des opérateurs et la structuration des filières productives, mais également en considérant l'offre de services et d'équipements de base comme des filières à part entière
- en créant des conditions favorables, par exemple en matière de sécurisation foncière et d'infrastructures.
- en mettant autour de la table les acteurs économiques et sociaux pour définir et déployer avec eux des politiques publiques régionales adaptées au territoire, à ses ressources, à ses défis, à ses dynamiques.
- Enfin il faut ajouter que les Régions ont un rôle clef pour assurer un lien fort entre ces stratégies de développement économique et les politiques de formation professionnelle.

De manière complémentaire, pour une meilleure prise en main du développement économique de leur territoire, les Collectivités doivent plaider pour l'effectivité de la décentralisation afin d'avoir les moyens d'agir au niveau local et régional.

Enfin, en tant qu'acteur du développement, nous pouvons dire que dans la mise en œuvre d'un projet de développement, l'obtention de résultats est indispensable mais que le « **processus d'apprentissage** » des acteurs à « construire ensemble » autour d'une vision commune est tout aussi important pour promouvoir le changement.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.